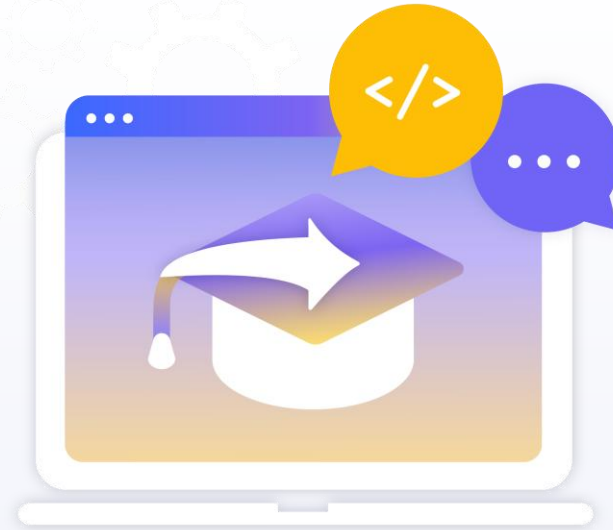


# EIDOSMEDIA

## Academy

### Conditions Générales de Vente



La société Eidosmedia SAS désigne un organisme de formation professionnelle, situé au 17-21 rue Saint Fiacre 75002 PARIS.

Eidosmedia SAS met en place et dispense des formations inter et intra entreprise sur l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Eidosmedia
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO

# Termes et conditions 1/6

## **Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Eidosmedia pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

## **Déroulement de la formation**

La formation est réalisée sous un angle pratique et alterne des cours théoriques et des séances de travaux pratiques dispensés par les experts techniques de Eidosmedia.

L'objectif de cette formation est la transmission de connaissances relatives à des technologies avancées de l'édition électronique et l'acquisition de savoir-faire transposables à l'univers de travail du client.

Eidosmedia se réserve le droit de refuser l'accès à une formation ou aux locaux de formation à toute personne jugée inappropriée.

## **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, Eidosmedia pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

# Termes et conditions 2/6

## **Devis et attestation**

Pour chaque formation, la société Eidosmedia s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Eidosmedia, l'OPCO ou le client. À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

## **Modalités de Paiement**

Le paiement des factures se fera par chèque ou virement bancaire à l'ordre d'Eidosmedia dès réception de la facture.

## **Prise en charge**

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Eidosmedia ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

# Termes et conditions 3/6

## **Non réalisation de la prestation de formation**

En application de l'article L 6354-1 du Code du Travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention que, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, Eidosmedia remboursera au cocontractant les sommes qu'elle aura indûment perçues de ce fait.

## **Dédommagement, dédit ou abandon**

En cas de renoncement (annulation ou report) par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 8 jours calendaires avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 100 % de la somme due à titre de dédommagement.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

En cas de réalisation partielle, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de 100% de la somme due au titre de dédommagement.

# Termes et conditions 4/6

## **Différends éventuels**

A défaut du règlement à l'amiable d'une contestation ou d'un différend, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

## **Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation**

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse indiquer adresse mail [academy@eidosmedia.com](mailto:academy@eidosmedia.com). En cas d'annulation entre 14 et 8 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 7 jours ouvrables avant le début de la formation, Eidosmedia conservera 100 % des frais de cours.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Eidosmedia ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

# Termes et conditions 5/6

## **Annulation ou report par Eidosmedia**

Eidosmedia se réserve le droit d'annuler ou de reporter un cours. En cas d'annulation, Eidosmedia fournira un avis au moins 15 jours avant la date de début du cours.

En cas d'annulation par Eidosmedia, le client aura droit à un remboursement intégral des frais de cours.

Cependant, Eidosmedia ne sera pas responsable du remboursement d'autres dépenses engagées.

Eidosmedia décline toute responsabilité pour les cours annulés en raison de la maladie des formateurs ou de circonstances hors de notre contrôle, mais fera de son mieux pour reprogrammer le cours à une date mutuellement convenable.

## **Annulation ou report par le client ou le participant**

Si le client/participant annule un cours entre 14 et 8 jours calendaires avant la date prévue, 50 % des frais de cours seront facturés.

Si le cours est annulé moins de 7 jours calendaires avant le début, Eidosmedia conservera 100 % des frais de cours.

Si un participant ne peut pas assister au cours, Eidosmedia s'efforcera de transférer l'inscription à un autre cours.

Un client/participant peut remplacer un participant par un autre, sous réserve que le remplaçant réponde aux prérequis du cours.

# Termes et conditions 6/6

## **Protection des données et confidentialité**

Le matériel et les informations (désignés collectivement comme "contenu du cours") fournis lors du cours sont confidentiels et sont la propriété d'Eidosmedia. Le contenu du cours ne doit pas être copié, reproduit ou adapté sous quelque format que ce soit, ni utilisé à d'autres fins, y compris la présentation de formations à des tiers. Les obligations mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas au contenu qui entrerait ultérieurement dans le domaine public.